



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

haut débit

Question écrite n° 6768

## Texte de la question

Mme Anne Grommerch attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur la persistance de nombreuses « zones blanches » pour ce qui est de l'utilisation de téléphones portables, de l'accès à internet, au haut débit ou au très haut débit dans le département de la Moselle. Cette situation est préjudiciable au développement économique du territoire. Cette « fracture numérique » est un véritable frein et met en évidence une France à « deux vitesses ». En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que compte prendre le Gouvernement afin de mettre fin à cette situation préjudiciable.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Anne Grommerch](#)

**Circonscription :** Moselle (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6768

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** PME, innovation et économie numérique

**Ministère attributaire :** Économie, industrie et numérique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [9 octobre 2012](#), page 5484

**Question retirée le :** 19 avril 2016 (Fin de mandat)